Image not found or type unknown

Autorite parentale de la mere en cas de placement chez TDC

Par **tefa**, le **04/08/2014** à **10:57**

Mon ex belle mere a ete nommee tiers digne de confiance de mes enfants. Elle ne respecte pas mon autorite parentale , elle ne me demande jamais mon avis pour l education les divers papiers a faire et meme l hospitalisation de mes enfants. Elle privilegie son fils actuellement incarcere depuis plus d 1 an pour viol sur une de mes fille et pedophilie. Cette femme manipule tout le monde et veux couper le lien avec mes enfants toujours au profit de son fils. elle raconte des mensonges a mes enfants a mes amis et fais aussi mentir mes filles. comment puis je prouver ces faits , ses problemes psychatriques (elle parle aux morts c est une charlatan de la voyance) et surtout que cet environnement ne conviens pas a mes enfants malgre la decision du juge pour enfant
merci de votre reponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés